



VOTRE AGENCE :

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
9 Bis Avenue de la Résistance 06140 VENCE
Responsable légal : Valentin DURAND
Habilitation préfectorale : NICE - 2016.06.028

M. Mairie DE VENCE
Place Georges Clémenceau
06140 VENCE

VOTRE CONSEILLÈRE :

Mme SANDRINE LAMARRE
04 93 58 61 10
agence-vence-1@pfg.fr

PRESTATIONS ET FOURNITURES	TVA	PRESTATIONS COURANTES € (TTC)	PRESTATIONS OPTIONNELLES € (TTC)	FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
PREPARATION / ORGANISATION DES OBSEQUES				
Démarches et formalités administratives pour départ ou arrivée sans cérémonie ou exhumation	20.00%	0.00	-	-
<i>Remise article : 109.00 - 109.00</i>				
Quantité : 1				
Organisation, suivi et accompagnement personnalisé pour la réalisation du service	20.00%	0.00	-	-
<i>Remise article : 130.00 - 130.00</i>				
Quantité : 1				
Vacation de police COMMUNE DE VENCE	Sans TVA	-	-	20.00
Quantité : 1				
CERCUEIL ET ACCESSOIRES				
*Cercueil LE MILOS T2 en peuplier	20.00%	749.00	-	-
Cercueil en peuplier massif, finition vernis satiné, équipé d'une cuvette étanche, d'une plaque d'identité et de 4 poignées Base en résine finition argent et de cache-vis en résine. L'épaisseur est de 22 mm.				
Pas de defunt renseigné				
Quantité : 1				
Capiton Basic	20.00%	0.00	-	-
Capiton en tissu blanc, ruban en satin sur haut de couverture, avec un oreiller assorti.				
<i>Remise article : 123.00 - 123.00</i>				
Quantité : 1				
MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL				
Personnel pour une mise en bière au moment du départ	20.00%	0.00	-	-
<i>Remise article : 145.00 - 145.00</i>				
Quantité : 1				



PRESTATIONS ET FOURNITURES	TVA	PRESTATIONS COURANTES € (TTC)	PRESTATIONS OPTIONNELLES € (TTC)	FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE
CEREMONIE FUNERAIRE				
Personnel pour levée de corps Quantité : 1	20.00%	220.00	-	-
Corbillard avec chauffeur pour transport local de corps au crématorium Quantité : 1	10.00%	352.00	-	-
CREMATION				
Redevance de crémation CREMATORIUMS DE LA METROPOLE DE NICE COTE D AZUR Quantité : 1	Sans TVA	-	-	903.41
SOUS-TOTAL		Montant TTC (hors remises et hors tiers)		1 828.00 €
		Plus frais avancés pour le compte de la famille		923.41 €
		Montant TTC des remises		-507.00 €
TOTAL TTC				2 244.41 €

TVA À 20.00 %	Base HT	807.50 €	Montant TVA	161.50 €
TVA À 10.00 %	Base HT	320.00 €	Montant TVA	32.00 €

Les montants des frais avancés pour le compte de la famille sont des montants nets.

A titre informatif et récapitulatif nous vous confirmons que les remises consenties ci-dessus par notre Agence sont les suivantes:

Remise article -507.00 € TTC

(*) Prestations et fournitures obligatoires de par la réglementation.

(**) Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction, soit des circonstances du décès, soit des modalités d'organisation des obsèques.

La présente proposition de prix a été établie suite à une demande d'informations de la part de la personne désignée comme contact. Elle n'a aucune valeur contraignante ni pour la société, ni pour le contact. Elle ne correspond pas à un devis au sens de la réglementation funéraire en vigueur.

Un devis sera établi en agence selon les formes établies par la réglementation dès que vous aurez pu valider avec un Conseiller Funéraire la disponibilité des fournitures et services souhaités par vous et listés ici et/ou compléter les informations d'espèce requises par la réglementation.

J'accepte de recevoir des offres de services et commerciales d'OGF

☐ Oui

☒ Non

J'accepte de recevoir des informations commerciales des partenaires OGF

☐ Oui

☒ Non

FAIT LE : 09/04/2025



COMMENT FINANCER DES OBSÈQUES ?

Votre conseiller vous aidera
à trouver la meilleure solution.



LE PRÉLÈVEMENT SUR LE COMPTE BANCAIRE DU DÉFUNT

Même après le blocage du compte du défunt par la banque, les Pompes Funèbres peuvent prélever le montant des frais d'obsèques à hauteur de 5000 € maximum, sous réserve de fonds disponibles



LA PRISE EN CHARGE PAR LA MUTUELLE

Notre groupe possède un partenariat avec bon nombre de mutuelles, votre conseiller se chargera de vérifier s'il existe une prise en charge et si nous pouvons vous proposer le tiers-payant.



LE PAIEMENT EN 3 OU 4 FOIS SANS FRAIS

Pour tout montant compris entre 250 € et 5000 €, votre conseiller pourra vous proposer un financement en 2, 3 ou 4 fois sans frais grâce à votre carte bancaire.



LE PAIEMENT EN AGENCE

Lors de votre entretien il sera possible de régler en carte bancaire, par chèque ou en espèces dans la limite de 1000 €.



LE PAIEMENT À DISTANCE

Vous pouvez également effectuer un virement bancaire, votre conseiller vous fournira les informations nécessaires.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet :

www.pfg.fr